

Informations de base	
2021/3007(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Règlement sur les exigences de fonds propres (CRR): normes techniques de réglementation précisant les conditions régissant la consolidation dans les cas visés à l'article 18, paragraphes 3 à 6, et à l'article 18, paragraphe 8	
Complétant 2011/0202(COD)	
Subject	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
03/12/2021	Publication du document de base non-légal	C(2021)08597	
03/12/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
15/12/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/03/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		